

De : Lucile Reboul

Envoyé : jeudi 12 décembre 2019 18:02

À : concertation@ileva.re

Objet : Mon avis suite à la réunion de concertation

Madame et messieurs les garants du débat public,

Cette concertation (volontaire de la part d'ILEVA) peut marquer un réel précédent pour le territoire réunionnais en termes de politique liée à la thématique Déchet.

Politique, on l'a entendu hier soir, inexistante depuis 10 ans.

Vous, garants du débat public, devez bien comprendre que le débat n'est malheureusement pas organisé sur la question de fond : comment réduire (selon la Loi de Transition Énergétique citée par Madame Maillot) les déchets produits sur le territoire et comment les traiter.

En effet, le plan Déchets est en chantier depuis 10 ans, via le Département et désormais la Région, bien silencieuse lors de cette réunion hier soir. En élaborant entre techniciens et élus des plans qui ne sont toujours pas transmis à la population ni aux associations citoyennes, la Région ne permet pas de débat sur cette question de fond.

C'est ainsi que les avis que nous vous soumettons, qui ne devraient concerner que RunEva, vont bien au-delà, puisque le débat public est muselé depuis 10 ans.

Aussi, cette concertation est passionnée et porte un enjeu fort :

La Réunion va-t-elle tenter de seulement rattraper son retard en termes de traitement des déchets avec un incinérateur « dernière génération » ?

Ou se présentera-t-elle en territoire d'expérimentation pour la vraie économie circulaire, sociale et solidaire, en avance sur les exigences réglementaires mais bien en concordance avec l'ère du temps ? Réduction des transports, de la consommation, création de valeur locale, emploi ?

J'ai l'impression que c'est sur cette question que vous devez trancher.

Sachez donc que les expérimentations de type « Défi Zéro Déchet » existent et permettent une réduction de 40% des déchets en quelques mois (expérimenté sur le TCO en 2019). Ces éléments sont nettement plus générateurs d'emploi et d'autonomie pour les ménages.

Vous aurez peut-être entendu de la bouche de M. Lebon (en fin de séance vers 19h55) que le rôle d'IleVa était de « massifier les flux » de déchets. Vous conviendrez que cela ne paraît pas aller dans le sens de la Prévention Déchet que IleVa souhaiterait privilégier par la suite, selon leurs dires. Et comprendrez donc les inquiétudes portées notamment par Zéro Déchet Réunion quand aux réels projets et actions qui seraient mises en place par IleVa, les EPCI et La Région pour réduire les déchets alors que 2 incinérateurs devront être remboursés et rentabilisés. D'autant plus que les financements européens sembleraient compromis (cf dernier CMunicipal de Saint-Pierre) ainsi que le rachat de l'électricité par EDF...

Au-delà de la "réversibilité de l'unité", il convient selon moi de s'assurer qu'on mettra de vrais gros moyens pour réduire les déchets (ateliers dans les écoles, les quartiers, sanctions ou incitations pour les industriels, consignes). Nous n'avons pas eu le montant de la campagne de Comm' d'ILEVA, mais si ce montant était annuellement consacré à la sensibilisation, éducation, prévention et répression, il me semble qu'on pourrait aller vers un mieux.

Je ne demande par cela en "mesure d'accompagnement" de l'unité de valorisation. Je propose qu'on arrête ce projet de "solution toute faite" proposée par des industriels, pour une solution multi-acteurs, multi-filière qui sera vraiment viable et durable.

Espérant que vous aurez saisi les enjeux qui sous-tendent cette concertation, je vous prie d'agréer mes respectueuses salutations.

Réponse des garants à Mme Reboul

Madame,

La question de la réduction des déchets à la source a été évoquée tout au long de cette concertation tant par le public que par le maître de l'ouvrage lui-même. Il s'agit d'une question sociétale qui dépasse la compétence du seul syndicat ILEVA, dont la mission est de traiter les déchets collectés par les intercommunalités adhérentes (TCO, CIVIS, CASUD). Comme vous le notez, elle relève de la compétence de la Région, chargée de l'élaboration du plan de prévention des déchets. Il reste qu'ILEVA a mené au cours de cette concertation une action propre à encourager la réduction des déchets à la source et que nous estimons très intéressante en direction des scolaires : nous les encourageons à la poursuivre après la concertation, comme ils s'y sont d'ailleurs engagés lors de la réunion de clôture. Même si nous entendons vos inquiétudes, et que nous avons, de notre point de vue, parfaitement saisi les enjeux de cette concertation, il ne revient cependant pas aux garants de trancher en faveur de telle ou telle solution, encore moins de déterminer si La Réunion va « seulement rattraper son retard ou ... se présenter en territoire d'expérimentation » ; cette question-là relève plutôt de la démocratie représentative. Notre mission en tant que garants se limite en effet à garantir que la concertation organisée autour du projet soumis à la CNDP, à savoir le centre de traitement multifilières « Runeva », répond bien aux objectifs d'information et d'expression du public tels qu'ils sont précisés dans la loi. Les garants sont totalement neutres vis-à-vis du projet et ne donnent par conséquent pas d'avis sur celui-ci.

Dominique de Lauzières, Laurent Pavard, Bernard Vitry, garants de la concertation.